

DEMARCHE DE PREVENTION DES TMS DANS LE SECTEUR DE LA PROPLETE

CHOISIR UN CHANTIER TEST

<i>Qu'est-ce qu'un CHANTIER TEST ?</i>	Le chantier test est la situation de travail qui sera utilisée par l'APTMS, en accord avec son dirigeant, pour mettre en pratique les apports de connaissances acquis au cours des séances collectives de formation. Un des principes pédagogiques fondamentaux du parcours de formation des APTMS de la branche professionnelle est la formation certifiante des APTMS se fait en alternance entre exercice pratiques de terrain et face à face pédagogique (en collectif ou en individuel).
<i>Quel est le type de situation de travail adaptée à un « CHANTIER TEST » ?</i>	Le bon choix doit s'opérer au regard de trois critères : ➤ Accessibilité, Simplicité, Exemplarité Accessibilité : Le futur APTMS devra faire plusieurs visites de terrain pour s'entretenir avec les agents, observer les situations de travail, entrer en relation avec le client ou son représentant... Il faut donc que le lieu et l'environnement ne rendent pas ces actions trop difficiles à réaliser : Facilité d'accès, proximité du lieu, chantier sur lequel les agents interviennent selon une fréquence rapprochée (quotidienne si possible pour faciliter l'organisation des rencontres), ... Simplicité : Ne pas choisir le sujet ou un chantier sur lequel les difficultés ou problèmes de toutes natures sont innombrables (climat social, relations commerciales difficiles, ...). On préférera une situation sur laquelle on imagine un progrès possible : l'idée n'est pas de profiter de la formation pour résoudre un problème complexe, sur lequel personne n'a jamais réussi à améliorer, mais plutôt un cas où l'on pressent qu'il existe des marges de manœuvre. Il s'agit de donner l'occasion à l'APTMS de ressentir comment, en utilisant les méthodologies de la formation, il peut coordonner, mettre en œuvre une amélioration des conditions de travail. Il doit avoir un maximum de chances de réussir cette première action pour être encouragé à assumer son rôle d'APTMS.

Exemplarité : Le fait d'alterner « séances collectives », exercice appliqué (« chantier test »), et « accompagnement individuel » par le formateur va rendre visible l'action dans l'entreprise, ne serait-ce que par la participation des autres acteurs, les visites de terrain, ect...

La formation de l'APTMS devient une action de sensibilisation et de communication interne. Le chantier doit donc être visible, et présenté comme une étape dans la démarche de prévention des risques.

En outre, il est judicieux de choisir un chantier comprenant des situations qui ne sont pas uniques dans l'entreprise, afin que les solutions soient plus facilement duplicables auprès de cas analogues. Ce premier chantier sera donc exemplaire à deux niveaux : D'abord comme un signe de progrès dans la gestion de la santé au travail, ensuite comme modèle technique applicable sur d'autres chantiers.

Exemples répondant aux trois critères :

-  Le chantier est situé sur un site industriel et la situation de travail mise en observation concerne la gestion des containers (tri sélectif, voies de circulation, ...). Ce type de chantier est en général assez accessible, « visible » par le client et les agents, et on peut imaginer que de bonnes idées trouvées ici seront applicables ailleurs.
-  Entretien d'un espace commercial, recevant du public : L'accessibilité sera souvent simple, et ce type de situation rencontre de nombreuses similitudes, duplicable.
-  Gestion d'un espace de bureau, ou d'un laboratoire, ...

Points de vigilance :

- Eviter de choisir un périmètre trop vaste, engageant un très grands nombre d'agents. Ou alors, si une telle situation se présente, limiter le périmètre à quelques postes « sensibles » pour que l'APTMS n'ait pas une trop grande masse de données à traiter.
- Eviter de retenir un chantier récemment signé, sur lequel on manque peut-être de recul.
- Eviter le chantier sur lequel vous avez connaissance d'une mauvaise ambiance de travail, des relations tendues avec le client.
- Pensez à bien communiquer sur ce thème avec le client et présentez-lui l'intérêt qu'il aurait à participer à l'amélioration des conditions de travail des agents de propreté (ce point est d'ailleurs abordé au cours de la formation).
- Le salarié et le dirigeant doivent prendre le temps de bien identifier ensemble le périmètre du chantier test.

<i>Est-ce que le consultant interviendra sur le CHANTIER TEST ?</i>	L'accompagnement individuel par le consultant est de nature exclusivement pédagogique. Il n'interviendra pas sur le terrain, ni en observation, ni en animation de réunion. Son aide vise avant tout à permettre aux stagiaires d'atteindre la certification dans une logique de formation professionnelle par l'apprentissage. C'est la compétence de l'APTMS qui est visée en premier lieu, et seuls les exercices pratiques de terrain, faits par lui-même, lui permettront d'acquérir les bons réflexes, les bonnes pratiques. Pour autant, l'aide du consultant pourra également être utile pour que les travaux des stagiaires n'engendrent pas de contresens au niveau de la santé : Lors de ses visites le consultant apprécie à la fois la manière dont le stagiaire a travaillé, et les résultats auxquels il est parvenu.
<i>Avez-vous fait le bon choix ?</i>	Vous avez plusieurs hypothèses en tête pour choisir le chantier test. Pour faciliter votre choix répondez par « oui » ou « non » aux six questions suivantes : Plus vous obtiendrez de réponses positives à propos de l'une de ces hypothèses, plus elle sera opportune. <i>Il suffira alors de bien s'accorder entre dirigeant et APTMS afin que le choix soit le plus consensuel possible !</i> 1. L'APTMS pourra-t-il se rendre facilement sur ce chantier, est-il à proximité et pourra-t-il y mener ses observations ? <u>Oui ou Non ?</u> 2. Les rapports avec le client sont-ils stables ? <u>Oui ou Non ?</u> 3. Le pensez-vous à priori sensible à la question de la santé au travail ? <u>Oui ou Non ?</u> 4. Au delà de ce chantier, existe-t-il d'autres situations ressemblantes auxquelles vous pourriez appliquer les solutions retenues ? <u>Oui ou Non ?</u> 5. Pensez-vous que les agents contribueront à la démarche facilement, et le futur APTMS sera-t-il bien reçu par eux ? <u>Oui ou Non ?</u> 6. Sera-t-il facile de réunir un petit groupe de travail, sur place ou ailleurs, pour faire participer les agents à la démarche ? <u>Oui ou Non ?</u>